

COMMUNIQUÉ DE LA CGSP WALLONNE ET BRUXELLOISE

Une CCT inacceptable pour la CGSP : **pourquoi nous avons dit NON !**

Dans le préambule de cette nouvelle CCT, on peut lire :

« Les derniers résultats financiers communiqués démontrent l'impérieuse nécessité de faire de la transformation un succès grâce à l'engagement de tous. »

L'engagement de tous ?

Chaque année, on nous ressort ce même refrain, sous-entendant toujours les mêmes sacrifices :

« **Faites des efforts et des économies** ». Pendant ce temps, Bpost dépense :

1 milliard 300 millions pour racheter STACI.

Toujours dans le préambule :

« Les grandes lignes des initiatives de transformation ont été partagées avec les partenaires syndicaux pour s'assurer notamment d'une étroite concertation avec eux au sujet des pilotes qui seront mis en œuvre. »

Ces grandes lignes restent pourtant floues. Alors, comment peut-on encore parler de « partenaires » ?

Autre extrait :

« Le plan de transformation a été développé en tenant compte de la volonté de continuer à proposer un emploi de qualité, faisable jusqu'à la fin de carrière et rémunéré de manière conforme au marché. »

Mais qu'en pensent les postiers sur le terrain ? Ont-ils vraiment un emploi de qualité, faisable jusqu'à la fin de leur carrière et correctement rémunéré ?

De plus, la CCT mentionne que :

« La transition vers les nouvelles activités ne prévoit pas de plan social pour la durée du plan, jusqu'en 2029. »

Cependant, Bpost réitère son engagement de ne pas procéder à des licenciements secs seulement jusqu'en juin 2026. Pourquoi pas au-delà ? Et surtout, qu'entend-on par « circonstances exceptionnelles » qui pourraient justifier des licenciements ?

Enfin :

« Les partenaires syndicaux reconnaissent que l'exécution de la transformation liée au plan stratégique est nécessaire. »

Signer cette CCT, c'est signer un chèque en blanc



Pour la CGSP, la transformation ne signifie pas transformer une entité publique belge en une simple filiale

Des suppressions d'emplois massives

En 2025, 138 bureaux réorganisés entraîneront la suppression de 1105 ETP (équivalents temps plein).
Avant mai 2025, si 71 bureaux sont réorganisés selon « **les critères de la Poste** »,
vous aurez droit à 140 € **brut**.

Comment garantir la faisabilité des services avec autant de personnel en moins (idem chez Retail) ?

Un plan social déguisé

Ceux qui ont signé sont d'accord avec ce plan social déguisé. Et comme les réorganisations se font tous les deux ans, il est fort à parier que 2026 suivra la même tendance.

Mesures spécifiques

- Octroi d'un jour de congé extra-légal pour les TLP.
- Jours additionnels pour les remplaçants chez Distribution : mais qui en profite réellement ?
 - Prolongation des mesures de fin de carrière : rien de plus normal.
 - Pour Retail ? Rien.

En résumé :

La CGSP a refusé cette CCT parce que nos affilié(e)s ont dit NON à 96 %. Leur message est clair : nous ne pouvons pas cautionner ce texte.

La CGSP ne sera pas un aveugle à qui on a piqué sa canne au bord d'une falaise.

Restez à l'écoute de vos délégué-e-s

